Extrait certifié conforme

Régis FOLBAUM

Directeur Général

Signé par Régis Folbaum
Le 09/12/2024

Signed with universign

PV du Conseil d'Administration du 29 novembre 2024

C2 Confidentiel

Le Conseil d'Administration s'est tenu le 29 novembre 2024 à 14h à l'hôtel Nest, 34 cours Michelet 92060 PARIS LA DEFENSE, sous la présidence de Pierre-Antoine VACHERON.

Sont présents à l'hôtel Nest, Paris La Défense :

Les administrateurs :

- Pierre-Antoine VACHERON, Président du Conseil d'Administration
- Jean-Paul ALBERT,
- Bernard GOURAUD,
- Jean-Daniel GRIES,
- Philippe LAULANIE,
- Sophie LAZAREVITCH,
- Patrick RENOUVIN
- Valérie TEISSEDRE,
- Michel VIAL,
- Marc WEISS,

Le Censeur : Geert VAN ANTWERPEN

Les représentants du personnel :

- Maria KOWALSKA,
- Laurent LUCAS,

Pour STET :

- Régis FOLBAUM, Directeur Général,

©STET – INTERNAL – Any use or copy without STET authorisation is prohibited |

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

- Caty VANTRIMPONT, Directrice Générale Déléguée,
- Sandra LASTERNAS, Directrice Financière
- Rodolphe MEYER, Directeur Général Adjoint, en charge des Domaines
- Alexandre MIRALLES, Responsable Juridique et Gouvernance

Le Président ouvre la séance à 14h00 selon l'ordre du jour dont les points sont traités dans l'ordre présenté ci-dessous :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2024
3. Cooptation d'un nouvel administrateur indépendant sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations
4. Déclaration de conflits d'intérêts
5. Nominations de nouveaux membres pour les Comités Spécialisés
6. Point Finance : Forecast 3 / atterrissage 2024 et budget 2025
7. Point sur le Comité de conformité à la règlementation
8. Point sur le Comité d'Audit et des Risques
9. Point sur le Comité des Nominations et des Rémunérations
10. Point RSE
11. Point SRC
12. Point sur les projets
 i. IBAN Name Check
 ii. Vendôme
 iii. AO BCE
 iv. Plan Digital CB
13. Pouvoirs pour formalités

1. Désignation du Secrétaire de Séance

Alexandre MIRALLES est désigné Secrétaire de Séance.

©STET – INTERNAL – Any use or copy without STET authorisation is prohibited |

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

2. Approbation du PV du Conseil du 27 septembre 2024

Le PV du conseil est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

3. Cooptation d'un nouvel administrateur sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations

Régis FOLBAUM indique que le Comité des Nominations et des Rémunérations propose la nomination de Patrick RENOUVIN en qualité d'Administrateur Indépendant et cède la parole à ce dernier afin qu'il se présente.

Patrick RENOUVIN fait un bref rappel de sa carrière et des différents postes qu'il a pu occuper avant que Pierre-Antoine VACHERON ne soumette sa cooptation au vote du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration présents, ont procédé à l'unanimité à la cooptation de Patrick RENOUVIN, né le 21 octobre 1959 à Saint Germain en Laye, demeurant au 167, rue Vente Bertine à Orgeval, de nationalité française, en tant qu'Administrateur Indépendant. Cette cooptation prend effet immédiatement jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2024.

Patrick RENOUVIN, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions, n'être frappé d'aucune mesure ni incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour lesdites fonctions.

Patrick RENOUVIN remercie les membres du Conseil d'Administration de la confiance qu'ils lui accordent.

(…)

4. Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil d'Administration délègue à l'unanimité tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h30.

Pierre-Antoine Vacheron Philippe Laulanie Alexandre Miralles

©STET – INTERNAL – Any use or copy without STET authorisation is prohibited |

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

Le Président	Un administrateur	Secrétaire

©STET – INTERNAL – Any use or copy without STET authorisation is prohibited |

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited